

# Présidentielle 2012 : l'APRIL renouvelle Candidats.fr

Dans le cadre de l'initiative [Candidats.fr](http://Candidats.fr) lancée en janvier 2007 à l'attention des responsables politiques et des citoyens français, l'Association de promotion et de défense du logiciel libre (APRIL) a transmis aux candidats à l'élection présidentielle 2012 son questionnaire et ses « cahiers ».

Vingt-trois questions incluses au document envoyé lors de la précédente élection présidentielle française ont été conservées, trois ont été réactualisées et quarante-neuf ont été ajoutées au questionnaire 2012. Les cahiers et questions associées forment un dossier de 131 pages proposé en deux formats de fichiers, [PDF](#) et [OpenDocument](#), également disponible sur le [Wiki](#) de l'Association.

Le questionnaire 2012 couvre les thématiques suivantes :

## De la non-brevetabilité à la réforme de l'OMPI

- **Brevetabilité** (principe de non-brevetabilité des logiciels).
- **Interopérabilité** (neutralité du Net, télévision connectée).
- **International** (réforme de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle – OMPI ; Accord commercial anti-contrefaçon – ACTA ; projets de loi américains SOPA – *Stop Online Piracy Act* et PIPA – *PROTECT IP Act*).
- **Gestion des droits numériques** (DRM – *Digital Rights Management*).
- **Consommation** (vente liée ordinateurs/logiciels ; recours collectifs).
- **Éducation** (enseignement de l'informatique ; logiciels et contenus libres dans l'Éducation)
- **Accessibilité** (dont un référentiel général d'accessibilité pour les administrations).
- **Économie** (économie du logiciel libre et *cloud computing*).
- **Recherche** (libre accès à des publications scientifiques, ouverture des données).

Il ne s'agit pas, selon les termes de l'APRIL, de tendre à l'exhaustivité, mais de synthétiser « *les problématiques actuelles concernant le logiciel libre et le monde numérique.* » Les réponses des candidats seront mises en ligne sur [Candidats.fr](http://Candidats.fr). au fur et à mesure de leur réception par l'Association présidée par [Lionel Allorge](#).

Rappelons que d'autres organisations de la filière numérique, parmi lesquelles l'Association française des éditeurs de logiciels ([AFDEL](#)), [Syntec Numérique](#), le Conseil National du Logiciel Libre ([CNLL](#)) et l'Association des développeurs et des utilisateurs de logiciels libres pour l'administration et les collectivités territoriales ([ADULLACT](#)), ont également interrogé les candidats à la présidentielle 2012.